

## **RELANCE DE L'ACTIVITE CYCLOSPORT ET PROTOCOLE SANITAIRE POUR L'ORGANISATION DES EPREUVES CYCLISTES UFOLEP OISE**

Le but de ce plan de relance est de présenter les règles sanitaires pour la reprise des compétitions sportives de cycloSPORT dans le département de l'Oise dans un souci de protéger l'ensemble des bénévoles de l'organisation, les coureurs.seuses et le public.

L'organisateur s'engage expressément à respecter dans son intégralité toutes les consignes de ce protocole sanitaire, qui seront à appliquer jusqu'à la fin de la saison. Un coupon d'engagement est à retourner complété avec le dossier de déclaration de l'épreuve.

En cas de dérive constatée, le Comité UFOLEP Oise et la CSD se réservent le droit de revoir ce protocole ou d'annuler les épreuves.

Pour information, il ne nous est pas possible de rembourser la licence 2020.

### **CALENDRIER ET TARIFICATION**

- Maintien du calendrier sur route jusqu'au 11 novembre 2020
- Il est demandé aux clubs organisateurs de nous valider rapidement les manifestations inscrites au calendrier (jusqu'au 24 juillet dernier délai)
- Il sera possible d'ajouter jusqu'au 5 septembre maximum des courses au calendrier
- Baisse du prix des engagements de 1 € (-50 cts pour les clubs et -50cts pour le comité)

### **ORGANISATION DE L'EPREUVE**

En dehors de l'épreuve, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

- Nombre de coureurs maximum au départ : 100
- Chaque club désignera un responsable du protocole sanitaire qui sera le garant de sa mise en place et de son application, il devra être identifiable.
- Les coureurs devront prévoir du gel hydro alcoolique et des masques.
- Rappeler les mesures de protection par des messages speaker et l'affichage aux entrées et lieux de passage des mesures à adopter
- Les opérations en plein air doivent être favorisées, notamment pour la remise des dossards par catégorie.
- L'emplacement des espaces de travail doit être espacé et un sens de circulation doit être créé pour éviter les croisements.
- Mise à disposition de poubelles à ouverture non manuelle, à l'entrée, à la sortie et aux principaux points de passage, pour recueillir les déchets susceptibles d'être contaminés (mouchoirs, masques usagés, lingettes désinfectantes, restes alimentaires, etc.).  
Nous rappelons également, et encore plus en cette période, qu'il est interdit de jeter les déchets sur la voie publique.
- Dans les salles (permanence, local anti-dopage, salle de presse), le port du masque est obligatoire.
- Les coureurs jusqu'au départ privilégieront le port du masque.
- L'accès au douche est supprimé
- Il est rappelé aux organisateurs qu'aucun coureur ne peut s'entraîner durant une course (il devra être exclu de la course sur le champ et suspendu des prochaines courses).
- Attention, il est formellement interdit qu'un coureur non inscrit puisse se mêler à la course.

### DOSSARD / ENGAGEMENT

- Les engagements sur place sont interdits : ils se feront uniquement sur le site national et seront réservés uniquement à tous les licenciés UFOLEP.
- La personne assignée aux dossards doit porter des gants et un masque ou une visière.
- File d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise entre 2 personnes si nécessaire.
- Pour respecter la distanciation, et pour un gain de temps, il sera demandé :
  - Procéder à la remise des dossards 1h00 avant l'épreuve, par catégorie.
  - Chaque association aura un représentant désigné (porteur d'un masque). Il se rendra à l'émargement, règlera par chèque (pas de monnaie) le montant total des engagements des coureurs inscrits.
  - L'organisateur remettra au responsable du club l'enveloppe des dossards par catégorie.
  - Le représentant du club donne à l'organisateur la liste des absents ; l'organisateur note les absents sur la liste d'émargement. (Le restant des coureurs pourra donc être ultérieurement coché présents)  
**Car en aucun cas il ne sera demandé au coureur d'émarger.**
  - Limiter l'impression, la distribution de documents, favoriser l'affichage en extérieur et l'envoi par mail : l'organisateur aura au préalable envoyé la liste des coureurs avec leur numéro de dossard ou devra l'afficher (au choix).
- Après la course :
  - Le représentant du club (masqué) devra déposer l'ensemble des dossards dans un grand contenant dès la course terminée, au maximum 1 heure selon les horaires.

### MODALITES DE DEPART

Faire respecter la distanciation en faisant l'appel par groupe de 10

### RESULTATS/RECOMPENSES

Réduire la cérémonie au strict minimum pour limiter la proximité physique.

- Exceptionnellement, jusqu'à la fin de saison, pas de filets, une gerbe sera distribuée au premier ½ heure après la course.
- La proclamation des résultats se fera du podium.

### DIVERS

Il est décidé que jusqu'à la fin de la saison :

- il n'y aura qu'une victoire autorisée par personne
- il n'y aura pas d'attribution de point